

### Antenne de CHAUFFAILLES

Maison du Canton – 4 rue Elie Maurette  
71170 CHAUFFAILLES  
Tél/Fax. 03.85.26.52.25

### Antenne de CHAROLLES

17 rue des Provins  
71120 CHAROLLES  
Tél/Fax. 03.85.24.20.78

### Siège social : Mission Locale du Charolais

Maison des Associations - 47 rue de la Convention  
71130 GUEUGNON  
Tél. 03.85.85.49.30  
Fax. 03.85.84.48.72  
Mail : mlcharolais@mlbourgogne.fr



**Construire  
ensemble une  
place  
pour chaque jeune**

La Mission Locale du Charolais  
pour l'insertion sociale et professionnelle  
des jeunes de 16 à 25 ans

### Antenne de PARAY-LE-MONIAL

51 avenue Charles de Gaulle  
71600 PARAY-LE-MONIAL  
Tél. 03.85.81.68.58  
Fax. 03 85 88 32 76

### Antenne de DIGOIN

10 rue Maynaud  
71160 DIGOIN  
Tél. 03.85.88.52.16  
Fax. 03.85.53.27.19

### Antenne de BOURBON-LANCY

Château Sarrien – Avenue de Gaulle  
71140 BOURBON-LANCY  
Tél/Fax. 03.85.89.19.51

### Permanences sur rendez-vous :

- ☎ MARCIGNY : Communauté de Communes – Tél. 03.85.25.42.31
- ☎ SEMUR EN BRIONNAIS : Association ABISE – Tél. 03 85 25 27 54
- ☎ LA CLAYETTE : CMS, 3 route de Charolles – Tél. 03.85.28.11.56

Accueillir

Ecouter

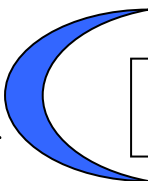
Informier

Orienter

Assurer le suivi des jeunes dans leur  
insertion sociale et professionnelle

# Quels services peut apporter la Mission Locale ?

FORMATION



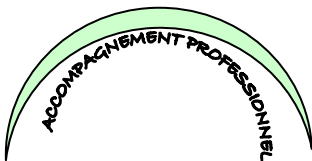
COMPETENCES CLES      BILANS  
STAGES      LUTILEA      CHANTIER D'INSERTION

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



ACCES AU LOGEMENT  
FONDS D'AIDE AUX JEUNES  
SUIVI PERSONNALISE

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL



PARTENARIAT AVEC POLE EMPLOI  
PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE  
LIEN VERS LES ACTIVITES D'INSERTION  
ACCES A L'ALTERNANCE

SANTE



INFORMATION  
ORIENTATIONS SUR BILANS DE SANTE  
PREVENTION  
RENCONTRES PSYCHOLOGUE

*La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes.*

*Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches.*

*Les structures d'accueil peuvent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement, la santé ou les difficultés personnelles.*

*Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.*

*Les objectifs des conseillers en Mission Locale :  
assurer des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.*

***La Mission locale est une association loi 1901 dont les principaux financeurs sont : le ministère du travail, les conseils régionaux et généraux, les collectivités locales et le « Fonds Social Européen »***